



NOUVELLES DES NÉGOCIATIONS AVEC LE CN, CNTL ET SAVAGE ALBERTA RAIL

Chères consœurs, chers confrères,

Le comité central de négociation d'Unifor pour le CN s'est réuni en caucus à Winnipeg le lundi 26 janvier 2015. L'objectif de la réunion était de déterminer les prochaines étapes à prendre afin de conclure cette ronde de négociations.

Il y avait beaucoup de frustration dans la salle et, de toute évidence, les tactiques employées par la compagnie étaient des obstacles, selon nous, à la conclusion d'une entente négociation. Le CN a commencé le processus de négociation en exprimant son souhait de conclure une entente rapidement, par le fait même en évitant l'implication des clients et des plans de contingence coûteux. Quelques semaines après avoir fait cette déclaration, le CN a envoyé un avis de différend et fait une demande de conciliation. Ce processus est nécessaire dans les secteurs sous réglementation fédérale, ce qui déclenche le délai nécessaire avant de placer les parties en position de grève légale ou de lock-out. Le syndicat n'est pas et ne sera pas en position de déclencher une grève tant que nous n'aurons pas pris des votes de grève, conformément au Code canadien du travail et aux statuts d'Unifor.

À la suite de la demande de conciliation, la compagnie a ensuite dit au syndicat qu'une entente rapide serait avantageuse aux deux parties. En réponse, le syndicat a fait venir les cinq comités de négociation d'Unifor à Montréal en décembre, avec l'objectif de conclure une entente couvrant toutes les conventions collectives d'Unifor. Après quelques jours de négociation, il est devenu évident au syndicat que la compagnie ne cherchait pas à résoudre les questions non-financières en suspens afin de passer aux principales discussions sur les clauses financières touchant les cinq comités de négociation d'Unifor pour le CN.

Lors d'une réunion le 20 janvier 2015 avec le CN, les présidents des sections locales ainsi que les représentants du syndicat national ont renforcé la position exprimée par nos mots et nos actions qu'il est de notre intention de conclure la meilleure entente possible au nom de nos membres. Notre message au CN est de concentrer ses efforts sur la conclusion d'une entente qui récompense nos membres pour leur contribution à l'énorme succès que le CN a connu au cours des quatre dernières années et qui, sans aucun doute, va se poursuivre à l'avenir.

Nous souhaitons retourner à la table de négociation afin de négocier une entente avec l'employeur qui obtiendrait la recommandation unanime des comités de négociation et, ultimement, une acceptation élevée de nos membres par le processus de ratification. Nous avons prévu la reprise des négociations à partir du 9 février 2015 à Montréal. Pendant cette semaine, les cinq comités de négociation retourneront à Montréal afin de tenter de conclure une entente négociée.

Le CN doit revenir à la table de négociation prêt à conclure une entente. Ils doivent accepter que les comités de négociations d'Unifor ont établi un programme de négociation que nous avons l'intention de poursuivre. Nous sommes unanimes dans notre détermination à conclure une entente qui reflète notre autonomie. Le CN doit concentrer son attention sur les négociations et non à se préparer pour une grève fantôme que nous ne sommes pas en position de mettre en œuvre sans l'approbation des membres. Le CN doit concentrer son attention sur les récompenses à donner à ses employés, nos membres, pour leur contribution continue au succès de la compagnie et pour leur travail assidu.

En terminant, merci de votre appui et de votre solidarité constante alors que nous continuons d'agir en fonction de vos meilleurs intérêts et à franchir les étapes nécessaires pour négocier la meilleure entente possible.

En toute solidarité,

Comités centraux de négociation de la section locale 100 et du Conseil national 4000

BS/sdsep343